**ARRETE PORTANT RETRAIT DU BÉNÉFICE**

**D'UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (N.B.I.)**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,

Vu le décret n° 93-863 du 18 juin 1993 modifié relatif aux conditions de mise en œuvre de la Nouvelle Bonification Indiciaire dans la fonction publique territoriale,

Vu les décrets n° 2001-1274 du 27 décembre 2001 et n° 2001-1367 du 28 décembre 2001 portant attribution d’une nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires occupant certains emplois administratifs de direction de collectivités territoriales ou d’établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n° 2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la NBI à certains personnels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-780 du 3 juillet 2006 portant attribution de la NBI à certains personnels de la fonction publique territoriale exerçant dans des zones à caractère sensible,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)*... titulaire ou stagiaire sur le grade de..., …ème échelon, IB... IM..., depuis le..., n'exerce plus depuis le... les fonctions de...,

Vu l'arrêté en date du... attribuant à Monsieur *(ou Madame)*... la NBI pour exercice des fonctions de...,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du... *(date depuis laquelle l'intéressé n'exerce plus les fonctions précitées)* Monsieur *(ou Madame)*... n'exerçant plus les fonctions de... ne bénéficie plus de la bonification indiciaire de... points d'indice majorés.

**Article 2 :**

L'intéressé est rémunéré à compter du... sur la base de l'IM... correspondant à l'IB... afférent au ...ème échelon du grade de...

**Article 3 :**

*Le* *Directeur Général des Services (ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* et le comptable de la collectivité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 4 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 5**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,